



64200

## Séance publique du 08 AVRIL 2015

L'an deux mille quinze, le huit avril à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 08 avril 2015 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Mmes et MM. Gallot, Davril, Yaouanc, Bonzon, Bigé, Gay, Klisz, Bigoteau, Recart, David, Dallet, Delettre, Etchegaray, Sorhaits, Vigier et Gony.

Excusé(s) : M. Baudry, . Lahorgue (procuration à M. Baudry), et Mme Etcheverry (procuration à Mme Gay)

Secrétaire de séance : M. Francis Davril

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 16

**N° 3 – 1 : Objet : Compte Administratif 2014 du Budget Général**

Le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin 2015 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire.

Le Compte Administratif dont les dépenses et recettes s'inscrivent dans les prévisions du budget se résume par section comme suit :

	Mandats émis en 2014	Titres émis en 2014	Reprise des antérieurs	Résultat 2014
Fonctionnement	1.362.143,45	3.085.669,44	331.976,29	2.055.502,28
Investissement	2.322.403,42	981.712,41	- 291.038,80	-1.631.729,81
Restes à réaliser	185.677,94	5.600,00	0.00	-180.077,94
Total du budget	3.870.224,81	4.072.981,85	40.937,49	243.694,53

Le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de	2.055.502,28€
- un déficit de financement de	-1.631.729,81€
- un résultat brut de clôture de	423.772,47€
- des restes à réaliser à hauteur de	180.077,94€
- un résultat net de clôture de	243.694,53€

*Approuvé le 11/5/2015*



**APRES** avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

**APRES** en avoir délibéré,

**Le CONSEIL MUNICIPAL**

**APPROUVE** le Compte Administratif du budget général dressé par Monsieur le Maire.

Vote : 16

Pour : 17 (dont 1 procuration)

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

**Le Maire**

**P. Baudry**